Courrier : chère santé!

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **26 (1996)**

Heft 11

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chère santé!

Le domaine de la santé nous coûte très cher. Je pense aux cotisations, à la franchise de 10% pour le pharmacien et le docteur et j'en passe. Plus d'accord avec une augmentation des cotisations chaque année!

En 1996, on nous a promis une diminution de l'assurance maladie complémentaire. Nous attendions un léger geste pour les vieux. On nous a menti. En Suisse, il y a beaucoup de personnes très pauvres, qui croulent sous les charges.

Nous demandons l'abolition des frais d'hospitalisation (Fr. 10.– par jour) et l'abolition des 10% sur les factures à la charge des patients.

Ed. Bugnon-Senn
Route de Grandvaux 22
1096 Cully

Réagissez svp!

(Réd.) Vous dites, Cher Monsieur tout haut ce que beaucoup de personnes pensent tout bas. Mais pour que la situation change, une seule voix ne suffit pas. Retraité(e)s du pays, mobilisez-vous, réagissez, faites part de votre grogne. Seule une réaction massive peut faire évoluer la situation. Alors, écrivez-nous sans tarder. Nous ferons suivre vos lettres...

Des forces inutilisées

Juste pour vous dire que j'ai eu l'occasion de lire votre excellent «Générations» à Genève, c'est un beau boulot de professionnel, chaleureux. Bravo! Je crois qu'il y aurait beaucoup à obtenir en mobilisant les «croulants» dont je suis, qui ont encore des forces, des idées et souvent du temps, en faveur d'un tas de trucs bien concrets à faire tout de suite. Quel gaspillage se fait par inertie et combien de solitaires pourraient y retrouver raison et joie de vivre!

Jean Karcher
Vy-Creuse 21
1260 Nyon

Conférences

Par ces quelques lignes, je désire vous féliciter et vous remercier pour avoir mis sur pied les deux intéressantes visites commentées au Musée Rath et à la Fondation de l'Hermitage. Les deux conférencières ont su nous captiver et j'espère que vous continuerez à organiser ce genre de sorties.

Claire Gilliéron
48, Rte du Moulin-Roget
1237 Avully

Des rigolos!

Concernant votre offre de voyage à Venise, vous êtes des tout rigolos. Comment une personne qui reçoit 1600 ou même 1900 francs d'AVS fait-elle pour payer 800 francs pour une sortie de quatre jours? Elle ou il vit avec quoi, le reste du mois? C'est trop cher. Faites les comptes et merci de revoir la chose!

Denise Knupp
Finettes 8
1920 Martigny

(Réd.) Nous essayons, dans la mesure du possible de proposer à nos lecteurs des voyages à moins de 1000 francs le plus souvent possible. En fait, ce ne sont pas les voyages qui sont chers, mais bien plutôt les prestations AVS qui ne sont pas à la hauteur!

Et le Grütli?

L'auteur de «Mémoire, pas de panique», publié dans le numéro de mai dernier veut-il faire réagir le lecteur avec son Serment du Grütli en 1307, ou a-t-il lui-même la mémoire qui flanche? On sait ce qui s'est passé en 1291, mais 1307, à quoi ça rime?

M. Kraft
Clamadour 16
1012 Lausanne

(Réd.) Un pacte fut conclu par les représentants des trois vallées d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, début août 1291. Il constitue l'acte fondateur de la Confédération. En revanche, le serment du Grütli, qui réunit Werner Stauffacher, Walter Fürst et Arnold de Melchtal aurait bien eu lieu en 1307.

radio suisse romande
la première

Le savoir-faire du cœur

Chaque dimanche soir, dès 21 h, Gil Caraman réunit autour du micro des personnes qui évoluent dans le domaine social. Durant l'émission, on diffuse également des témoignages, des interviews et un agenda complet des manifestations organisées pour les retraités en Suisse romande. De la bonne musique et d'anciennes chansons sont également diffusées. Un rendez-vous à ne pas manquer!

«Le savoir-faire du cœur», dimanches 3, 10, 17 et 24 novembre dès 21 h sur RSR La Première.

D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

Magazine
GÉNÉRATIONS
Rédaction
Case postale 2633
1002 Lausanne